



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

***Séance du mardi 15 juillet 2008***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/2008

Reçu en Préfecture le :

**D - 20080408**

CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Mardi 15 juillet Deux mil huit, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*jusqu'à 17 H 05*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC (*à partir de 19 H 10*), Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN,

**Excusés :**

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Brigitte COLLET, M. Michel DUCHENE, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, Mme Ana Marie TORRES, M. Nicolas BRUGERE, Mme Wanda LAURENT, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

***Construction d'un centre de propreté à Caudéran. Signature  
des marchés. Autorisation.***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la construction d'un centre de propreté 10 Impasse Galilée à Bordeaux Caudéran, dont le coût est estimé à 1 016 042 € T.T.C., la Direction des Achats et Marchés a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la Direction des Constructions Publiques.

Suite à l'avis d'appel public à concurrence, les 56 sociétés qui ont fait acte de candidature ont été consultées en vue de remettre une offre.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique et du classement des offres, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés aux sociétés suivantes :

Lot n° 1 : VRD : société ESTRADE pour un montant de 279 998,05 € T.T.C.

Lot n° 2 : Gros-Œuvre : société ESTRADE pour un montant de 217 867,32 € T.T.C.  
En application de l'article 14 du code des marchés, l'entreprise a proposé des actions permettant de favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés particulières d'insertion professionnelle.  
L'engagement sera à hauteur de 2 %, soit 169 heures.

Lot n° 3 : Charpente métallique : société DL OCEAN pour un montant de 76 587,06 € T.T.C.

Lot n° 4 : Charpente bois/Couverture : société AUX CHARPENTIERIS MEILHANAIS pour un montant de 122 833,13 € T.T.C.

Lot n° 5 : Electricité : société PASTORINO pour un montant de 51 852,58 € T.T.C.

Lot n° 6 : Chauffage/plomberie/Sanitaire : société CEGELEC pour un montant de 52 777,09 € T.T.C.

Lot n° 7 : Menuiseries extérieures : société VIPERBOIS pour un montant de 18 003,08 € T.T.C.

Lot n° 8 : Menuiseries intérieures : société CASTET FRERES pour un montant de 48 509,76 € T.T.C.

Lot n° 9 : Serrurerie : société A2M pour un montant de 24 428,30 € T.T.C.

Lot n° 10 : Plâtrerie/isolation/faux-plafonds : société BLR pour un montant de 22 353,24 € T.T.C.

Lot n° 11 : Carrelage/Peinture : société OMNIUM CARRELAGES pour un montant de 14 667,73 € T.T.C.

Lot n° 12 : Peinture : société LARREY pour un montant de 12 268,69 € T.T.C.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application de l'article 35-I-5e du Code des Marchés Publics.

La dépense qui s'élève à 942 146,03 € T.T.C. sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 813 – article 2313.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Michel GAUTE**